

**Conférence invitée**  
**PROMOTION DE LA SANTÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL**  
**DONNÉES DE LA SCIENCE**  
**ET EXPÉRIENCES INTERNATIONALES**



**Pr Vincent BONNETERRE** – Professeur de médecine du travail – CHU de Grenoble-Alpes

Les objectifs de cette communication sont de présenter tout d'abord les éléments scientifiques récents plaçant le rôle central de la promotion de la santé, puis de faire le point sur des initiatives internationales portant sur le champ de la promotion de la santé spécifiquement en milieu de travail, avant de revenir sur les opportunités actuelles du contexte français.

En lien avec les données scientifiques qui seront présentées, on assiste aujourd'hui à un changement de paradigme international visant à agir le plus en amont possible sur les multiples déterminants de santé, tout en rendant les sujets acteurs de leur santé.

Ce changement de paradigme est aussi escompté sur les milieux de travail par l'OMS qui promeut le concept « *healthy workplaces* », avec la définition suivante : « *un milieu de travail sain est un lieu où les travailleurs et les managers collaborent pour utiliser un processus d'amélioration continue afin de protéger et de promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et la durabilité du milieu de travail .../...* ».

Aux USA, l'institut national pour la santé au travail (NIOSH) a développé en ce sens un programme national dénommé « Total Worker Health » (TWH), avec la mise en place de six « *centres d'excellence TWH* » pour construire les bases d'interventions multidisciplinaires. Enfin, nous soulignerons les initiatives permettant d'identifier les « *données probantes* » en promotion de la santé sur le milieu de travail (Cf. l'initiative canadienne « *Health Evidence* »).

Côté français, la Stratégie Nationale, le troisième Plan Santé Travail (PST-3), de même que le récent rapport Lecocq promeuvent à leur tour la promotion de la santé sur le lieu de travail.

Notons que les démarches récentes concernant la Qualité de Vie au Travail, par leur nature anticipative et leur attention aux déterminismes positifs de la santé projettent également les parties prenantes de la santé au travail dans la promotion de la santé. Par ailleurs, la mise en place des Entretiens Infirmiers pourrait représenter une opportunité supplémentaire pour intégrer cette approche.

Ce changement de culture implique toutefois l'usage d'outils nouveaux ; aussi les SSTI (Services de Santé au Travail Interentreprises) gagneraient certainement à créer des liens avec les plateformes ressources que sont les IREPS (Instances Régionales d'Education et de Promotion de la Santé).

Enfin, aider les entreprises à être promotrices de comportements vertueux pour la santé ne représenterait-il pas un nouveau facteur d'attractivité de nos métiers ?